

UNIVERS DE GESTION

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indice ESTER sur un horizon recommandé de placement de 6 mois minimum par la mise en oeuvre d'une gestion active d'allocation d'actifs et de sélection de titres sur les marchés de taux européens.

ANALYSE DU GERANT

Le conflit russo-ukrainien se poursuit sans réel changement majeur. La réouverture de la Chine en novembre s'effectue de manière dynamique et laisse entendre un retour à la normal des chaînes d'approvisionnements.

La hausse de l'inflation globale poursuit son ralentissement aux USA, et en Europe mais de manière hétérogène. La crise énergétique en Europe s'atténue ce mois et c'est désormais une progression des prix des aliments et des biens de consommation durables qui pèse sur l'inflation européenne. Les chiffres économiques de la zone euro et américains sont restés dans l'ensemble positif et meilleurs qu'attendu.

En février la BCE a monté ses taux de 75bps et la FED de 50bps. La BCE laisse entendre que les hausses de taux se poursuivront les prochains mois. Le président de la FED a lui indiqué vouloir monter les taux plus fortement et plus rapidement.

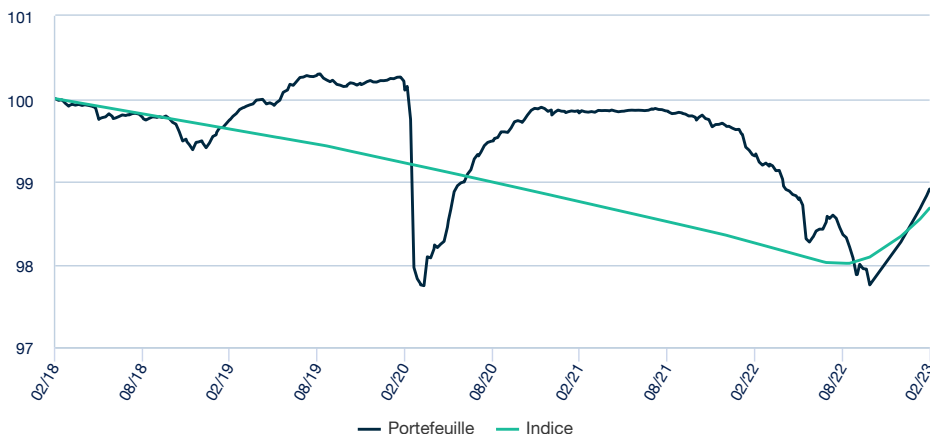
Les taux de la zone Euro et des USA augmentent davantage que les taux longs (+48 sur le 2Y allemand vs +36bps sur le 10Y allemand), augmentant l'inversion des courbes. Les spreads de crédit sont quasi stables sur l'Investment Grade, et s'écartent sur le high yield US.

La couverture a permis de protéger le portefeuille durant la hausse des taux courts, avec une sensibilité taux proche de 0. Le portage crédit IG retrouvé a permis de générer une performance positive.

INFORMATIONS GENERALES

Code ISIN : FR0010973099
Affectation des sommes distribuables :
 C : Capitalisation
Forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP)
Classification AMF : Obligations
Date de création de la classe : 05/01/2011
Société de gestion : Mobilis Gestion
Dépositaire : CACEIS Bank
Périodicité de calcul de la VL : Hebdomadaire
Valeur Liquidative (VL) : (EUR)
Actif géré : 275,17 (millions EUR)
Date de VL et d'actif géré : 01/01/0001
Durée min placement recommandée : 6 mois
Indice de référence : 100% ESTR CAPITALISE (OIS)
Frais d'entrée (maximum) : 2,00 %
Souscription minimum : première / suivantes :
 1000000 Euros / 1000000 Euros
Limite de réception des ordres :
 Chaque veille ouvrée d'établissement de la VL avant 11:00
Commission de surperformance : Non
Frais courants : 0,15% (prélevés) - 29/03/2019

PERFORMANCES DEPUIS 5 ANS



PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Merci de vous référer au DICI afin de prendre connaissance de l'ensemble des risques liés à ce portefeuille.

PERFORMANCES GLISSANTES NETTES

Depuis le	Depuis le 30/12/2022	1 mois 31/01/2023	3 mois 30/11/2022	1 an 28/02/2022	3 ans* 28/02/2020	5 ans* 28/02/2018
Portefeuille	0,65%	0,36%	0,87%	-0,40%	-0,40%	-0,22%
Benchmark	0,35%	0,18%	0,48%	0,43%	-0,18%	-0,27%
Ecart	0,30%	0,19%	0,39%	-0,83%	-0,22%	0,05%

* Performances annualisées

PERFORMANCES ANNUELLES NETTES

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille	-1,40%	-0,14%	-0,40%	0,71%	-0,47%	0,22%	0,62%	0,39%	1,06%	0,54%

Les informations contenues dans ce document ne constituent ni une recommandation, ni une proposition d'achat ou de vente. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INDICATEURS GLISSANTS

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,70%	1,19%	0,94%
Volatilité de l'indice	0,14%	0,10%	0,08%
Tracking Error ex-post	0,65%	1,19%	0,94%
Ratio d'information	-1,35	-0,23	0,04
Ratio de Sharpe	-1,25	-0,23	0,04
Baisse maximale	-1,59%	-2,40%	-2,55%

RATIOS

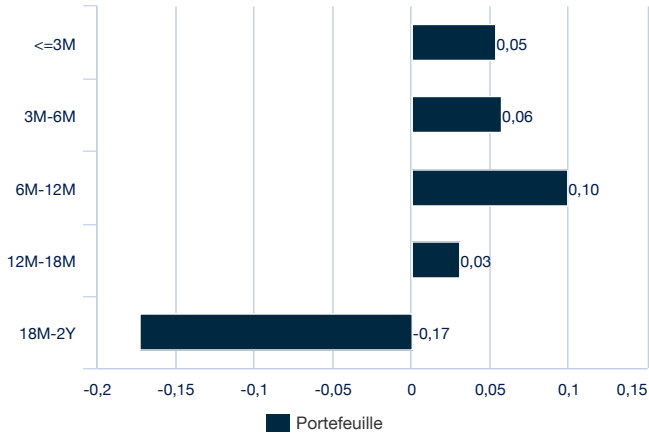
	Portefeuille
Sensibilité taux	0,07
Sensibilité crédit	0,42
Rendement au pire (%)	3,03%

NIVEAU DU BENCHMARK

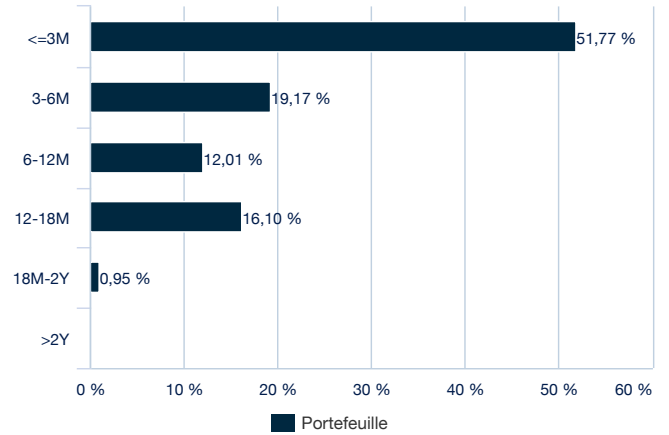
Niveau : 2,388%

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Répartition de la sensibilité taux



Répartition de l'allocation par tranche de sensibilité crédit

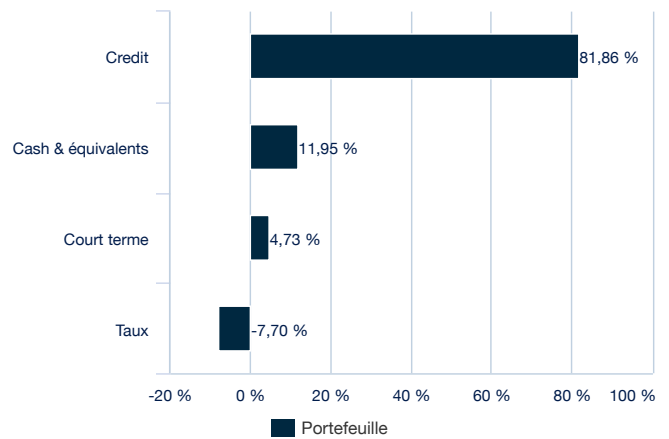


Répartition par ratings

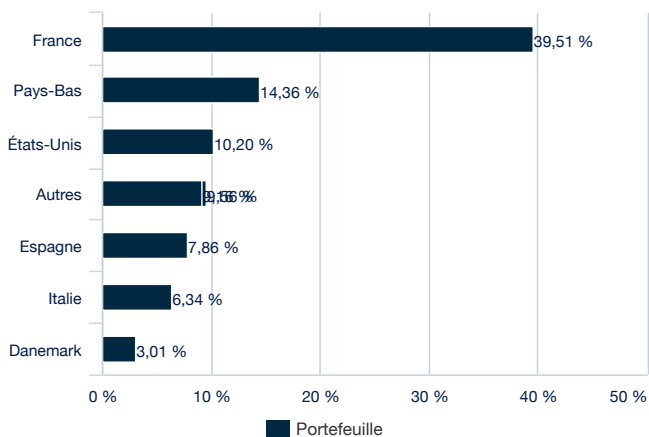
	Portefeuille
AAA	2,74%
AA+	-
AA	1,40%
AA-	1,16%
A+	11,13%
A	13,11%
A-	17,95%
BBB+	17,41%
BBB	15,21%
BBB-	10,33%
Autres	-
Cash & Liquidite	9,56%
NR	-
Null	-

Notation Interne.

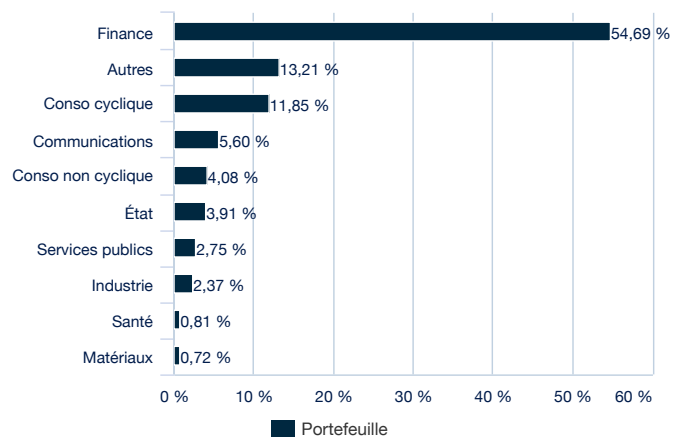
Exposition par stratégie



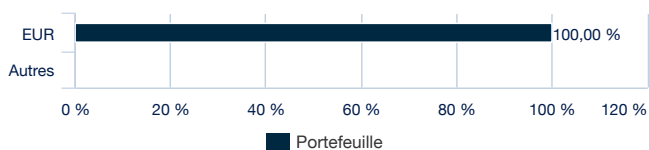
Répartition géographique



Exposition sectorielle



Exposition Nette Devises



Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.